



Appel à projet de bâtiment à énergie positive !

17 Juillet 2012

Après la mise en place de la réglementation thermique 2012, le Grenelle de l'Environnement et la Directive Européenne sur la performance énergétique des bâtiments prévoient la généralisation des bâtiments à énergie positive d'ici à 2020.

C'est dans cette optique que le collectif **Effinergie** prépare un nouveau label :
« Vers l'énergie positive ».

L'objectif est de proposer une définition adaptée aux solutions techniques existantes et qui soit partagée dans le secteur du bâtiment.

Nous lançons donc un appel à projet pour obtenir des retours d'expérience sur des réalisations BEPOS, aboutis ou en cours, afin d'affiner la définition en fonction du type de bâtiment et de sa situation géographique.

Si vous menez ou que vous avez mené un projet de ce type, n'hésitez pas à nous faire part de votre expérience !

Les données que nous collectons sont l'étude thermique et quelques données complémentaires, plus particulièrement :

- **Générales :**

- + Localisation ;
- + Altitude ;
- + SHON_{RT}, Shab et emprise au sol;
- + Type de bâtiment et usage ;
- + Nombre d'étages ;

- **Liées aux consommations :**

- + Consommations d'énergie primaire pour les usages réglementés ;
- + Estimation des consommations des autres usages ;

- **Liées à la production et à l'utilisation des énergies renouvelables :**

- + Production électrique (photovoltaïque, éolien, cogénération) ;
- + Dans le cas où une chaudière à bois est utilisée : son rendement et sa consommation annuelle ;
- + Dans le cas d'une connexion à un réseau de chaleur : la consommation en provenance de ce réseau et la part de renouvelable dans sa production ;

Bien évidemment toute donnée complémentaire sur votre projet est bienvenue, que ce soit une description des solutions techniques ou un retour sur les performances réellement obtenues pour les bâtiments déjà en fonction, tout nous intéresse !

Contact : Barthélémy Agostini - agostini@effinergie.org